

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mil vingt-quatre,

Le 6 décembre à 19h00,

Le Conseil Municipal de la commune de Villefrancoeur dûment convoqué par monsieur le Maire Pierre MONTARU, s'est réuni en session ordinaire, Salle des délibérations à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/11/2024.

PRESENTS : MONTARU Pierre, ELBORY Dominique, OURY François, BLAIN Laurence, AUBINEAU Rodolphe, L'HUMEAUX Fabrice, LECUIR Olivier.

ABSENTE EXCUSÉE : SAY Annie. **ABSENTS REPRÉSENTÉS** : RABIER Chantale donne pouvoir à MONTARU Pierre, GUILLON Valérie donne pouvoir à BLAIN Laurence. **SECRETARIE** : AUBINEAU Rodolphe.

ORDRE DU JOUR SESSION extraordinaire

Le Conseil Municipal ainsi réuni peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

1. Approbation du Conseil Municipal du 24/09/2024 ; aucune remarque, adopté.
2. Rétrocession de concession dans le cimetière acceptée
3. Classement dans le domaine public de certaines voies pour 1540m.
4. Délibération de l'avenant actant la prolongation de la convention pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines.
5. Délibération de l'avenant pour la mise à disposition du personnel pour 2024 pour les compétences Agglopolys.
6. Délibération contrat BL-ENFANCE : gestion facturation périscolaire remplacement du logiciel qui devient obsolète : à voir pour l'année prochaine.
7. Prendre acte du rapport du SIDELC 2023.
8. Prendre acte de la transmission du rapport d'activité des services de l'État dans le Département pour 2023.
9. Projet de création d'une aire de retournement pour les cars scolaires afin de pérenniser la voirie communale utilisée par les cars scolaires : sursoit de décision pour affiner le projet.
10. Pour la création de l'aire de fitness intergénérationnelle, représentation du dossier auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la deuxième année.
11. Informations diverses :
 - Parcelle terrain jouxtant le « Dessus de la nouvelle Bûche » vendue.
 - Parcelles D 226-227 boisées vente information non préemption de la commune.
 - Vestiaire restauration scolaire en achat pour remplacer celui qui est rouillé.
 - Etoile cyclo : arrêt des enfants et pique-nique autorisés sur l'aire du terrain multisport voire la salle associative en cas de mauvais temps.
 - L'essai de l'auto-laveuse est concluant, l'achat sera fait prochainement, sur le budget 2024 comme prévu.

- Fin de la séance à 22h45. informations : www.villefrancoeur.com